



Le chéquier Déclie

publié le 08/09/2020



Le chéquier Déclie est à destination de tous les élèves en classe de 3e du département de la Vienne. Il a comme objectif de faciliter l'accès à la culture et au sport, ainsi que d'encourager la lecture.

Qu'est-ce que le chéquier Déclie ?

Le chéquier 'Déclie Le bon plan jeunes' est personnel et nominatif, seul un élève de 3e de la Vienne peut commander un chéquier.

Il se compose de 3 chèques de 10 euros chacun :

- 2 chèques sont destinés à contribuer à une adhésion à une association culturelle ou sportive, ou bien à participer à un stage
 - Le 3e chèque vous permettra d'acheter un livre dans l'une des librairies du département.
- Vous y trouverez également 3 bons de réduction à utiliser auprès des partenaires participant à l'opération.

Pour toutes informations vous pouvez cliquer sur le lien suivant :

<https://www.lavienne86.fr/le-departement/les-14-priorites-de-la-vienne/dispositif-declie-bon-plan-jeune/le-chequier-declie>